

accords, et qui s'est aussi fait entendre. Nous avons pu retenir ces deux couplets :

Fille du ciel, aimable liberté,  
 A nos chansons viens présider encore :  
 Nous célébrons la gloire, la beauté,  
 Et tous ces biens que la jeunesse adore.  
 Moi, dans ces vers, des fourbes, des tyrans,  
 Je veux flétrir la mémoire funeste.  
 Muses, chantez, la liberté nous reste,  
 Demain, peut-être, il ne sera plus temps.

Quand tous les arts, enfantés par la paix,  
 Semblaient choisir la France pour patrie,  
 Nous consolant par de plus doux succès,  
 La liberté se montra leur amie.  
 Filles du Pinde, un glorieux encens,  
 A parmi nous fixé votre présence,  
 Béranger chante, on chante encore en France,  
 Demain, peut-être, il ne sera plus temps. »

De part et d'autre , les promoteurs comme les adversaires du projet de loi se méprenaient grandement sur sa portée, erreur d'honnêtes gens de chaque côté. Nous savons aujourd'hui , par expérience, que la liberté de la presse est indisciplinable et qu'il est moins difficile de la supprimer que de la réglementer. Les tyrans et les fourbes dont parlait notre confrère étaient de bonne composition, et leur campagne liberticide ne devait pas empêcher leurs victimes de se plaindre. Or, en matière d'opinion, si la plainte